

## Feuille de route

### Pour le retour progressif de mon enfant à l'école maternelle

#### « Les Petits Noisetiers » à partir du jeudi 14 mai

L'organisation spécifique de notre école a été définie conjointement par l'équipe enseignante et la collectivité au regard des consignes strictes du protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité de toutes et de tous.

Ce document vise à vous informer des modalités définies pour le retour progressif en classe de votre enfant mais aussi à vous accompagner dans les gestes essentiels à respecter pour ce retour.

En tant que parents, vous avez un rôle essentiel à jouer.

Compte-tenu de notre capacité d'accueil et dans le respect des contraintes sanitaires, nous avons fait le choix de réaliser un retour progressif à l'école en privilégiant **l'accueil des enfants de Grande Section et des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.**

Afin de limiter les brassages d'élèves entre les élèves des deux écoles du RPI, **le ramassage scolaire est suspendu.**

Cette organisation est mise en place jusqu'au 31 mai. Après 2 semaines de mise en œuvre, nous ferons un bilan de cette reprise et des capacités d'accueil de l'école.

## Le protocole sanitaire

### Avant l'arrivée à l'école

Vous avez en tant que parents, un rôle important à jouer dans la mise en œuvre de ces mesures de protection :

- Vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant le COVID-19 chez votre enfant ou dans votre famille. Les symptômes sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.
- Il vous est demandé de prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école. Elle ne doit dépasser 37,8°C.
- En cas de symptômes ou de fièvre, votre enfant ne devra pas se rendre à l'école.

### Règle 1 : les gestes barrière

Plusieurs règles, mesures sanitaires sont mises en œuvre dans l'école :

Elles doivent être appliquées en permanence, partout, par tout le monde. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces actuellement contre la propagation du virus.



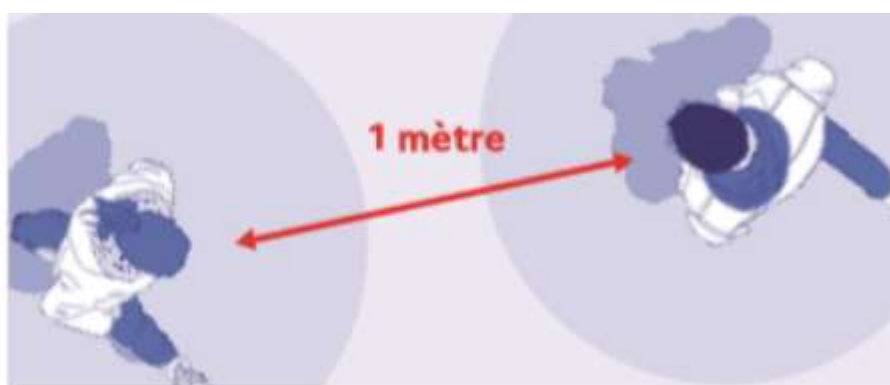
## Le lavage des mains :



- Il est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable. Une comptine sera apprise afin de mettre en place cette consigne sanitaire plus facilement avec nos élèves et le support visuel affiché au dessus des points d'eau.
- Nous utiliserons aussi des solutions hydro-alcoolique sous le contrôle étroit d'un adulte et de façon très limitée lorsque l'accès immédiat au point d'eau est trop compliqué.

Eau et savon	Gel hydroalcoolique
Plusieurs fois par jour et à minima : <ul style="list-style-type: none"><li>- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé</li><li>- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué</li><li>- Au retour des récréations</li><li>- Avant et après chaque repas</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le matin lors de l'accueil :<ul style="list-style-type: none"><li>• dans les classes</li><li>• dans la salle de garderie</li></ul></li><li>- Le soir avant de rentrer chez soi :<ul style="list-style-type: none"><li>• à la sortie des classes</li><li>• à la sortie de la garderie</li></ul></li></ul>

## Règle 2 : la distanciation physique



Cette distance permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes. Elle doit être respectée dans tous les contextes et dans tous les espaces de l'école : arrivée et abords de l'école, classes, récréation, couloirs, garderie, cantine, sanitaires, salle de sieste etc. Pour cela, nous avons aménagé tous les espaces dans l'école et positionné des marquages/ fléchages lorsque cela est nécessaire. Enfants, parents et personnels de l'école s'engagent à les respecter.

## Règle 3 : le port du masque

Tous les enseignants et les personnels en maternelle porteront un masque.

Le port du masque est prohibé pour les élèves de maternelle.

## Règle 4 : la prise de température

La température de chaque enfant sera vérifiée par thermomètre frontal avant le temps de pause méridienne dans les deux classes.

## Règle 5 : le nettoyage des locaux

Des règles strictes de nettoyage doivent être appliquées :

- L'école ayant accueilli des enfants de personnels soignants, la municipalité a organisé un nettoyage et une désinfection approfondis des locaux.
- Après la reprise, un nettoyage approfondi (nettoyage et désinfection) sera réalisé chaque soir. Il concerne :
  - les sols, les portes
  - les postes de travail des enfants : tables, chaises
  - les objets ou matériels pédagogiques manipulés par les élèves et les personnels
  - les sanitaires : toilettes, chasse d'eau, lavabos, robinets, distributeurs de papier et savon
  - les zones les plus fréquemment touchées : interrupteurs, poignées de porte et de fenêtre...
- Dans la journée, le nettoyage et la désinfection des surfaces et objets fréquemment touchés seront réalisés par les enseignantes, les ATSEM et les personnels périscolaires à l'aide de lingettes désinfectantes et/ou de vaporisateurs (produits répondant à la norme virucide EN 14476). Chaque adulte aura son propre matériel de désinfection.
- Si un matériel doit être transféré d'un élève à un autre dans la journée, il sera préalablement désinfecté.

## Règle 6 : la ventilation des locaux

L'aération pendant 10 minutes des salles de classe, de la garderie, des sanitaires et de la salle des maîtres sera réalisée le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

## Règle 7 : la gestion des circulations

- Dans les couloirs et dans les salles de l'école, aux abords de l'école, aux entrées et sorties de récréation, une signalétique et un marquage au sol aideront à respecter le principe de distanciation physique et le sens de circulation.
- Les déplacements seront réalisés par groupe de 2 élèves sous la responsabilité d'un adulte pour s'assurer de la distanciation physique et éviter les croisements et stagnations.

## Règle 8 : les sanitaires

### Sanitaires entre les 2 classes :

- En raison de l'âge de nos élèves et de la difficulté pour eux à respecter la distanciation physique, nous limiterons le nombre de personnes présentes dans les sanitaires à 1 adulte et 2 enfants, si possible 1 garçon et une fille.
- Le départ et le retour dans la classe se feront de même : 1 adulte et 2 enfants.
- Nous garderons 2 urinoirs et 2 toilettes distants de 1 mètre. Les autres seront condamnés.

### Sanitaires de l'accueil en garderie :

- En raison de l'étroitesse de la pièce, nous limiterons le nombre de personnes présentes à 1 adulte et 1 enfant.
- Le départ et le retour en garderie se feront de même : 1 adulte et 1 enfant.

### Dispositions communes aux 2 espaces sanitaires :

- Les élèves doivent se laver les mains avant et après l'usage des WC.
- Le lavage des mains est supervisé par l'adulte en chantant la comptine mise en place.
- L'adulte veille au nettoyage et à la désinfection des toilettes, des lavabos, des robinets, des chasses d'eau, des distributeurs de papier et de savon, des interrupteurs avant de repartir.
- Les adultes s'assurent régulièrement au cours de la journée de l'approvisionnement en savon liquide, papier toilettes, essuies-mains à usage unique.

## Règle 9 : les salles

- Les salles de classe, de garderie et de cantine sont aménagées de manière à respecter la distanciation d'au moins 1 mètre entre les tables (soit environ 4 m<sup>2</sup> par élève).
- Les postes de travail des élèves comprendront :
  - 1 table et 1 chaise
  - 1 tapis de sol
  - 1 boîte contenant le matériel attribué à l'élève
- Les manteaux seront déposés sur les dossiers de chaise et les cartables au pied des postes de travail des enfants.

## Règle 10 : les récréations

- Les jeux et installations extérieures seront neutralisés par balisage et rubalise.
- Nous proposerons des jeux et activités individuelles qui permettent le respect des gestes barrière et de la distanciation physique.
- Les temps de récréation seront échelonnés pour éviter les croisements entre élèves :
  - Classe de Mme Godineau-Trannoy : 10h à 10h30 et 14h30 à 15h, 6 élèves au maximum sous la surveillance de l'enseignante et de l'ATSEM
  - Classe de Mme Raoul : 10h30 à 11h et 15h à 15h30, 9 élèves maximum scindés en 2 groupes, un groupe sous la surveillance de l'enseignante côté champ et un groupe sous la surveillance de l'ATSEM dans la cour.
- De 13h à 13h20 : récréation de la pause méridienne, 4 groupes de 3 enfants avec chacun un espace défini sous responsabilité d'un adulte : préau 1, préau 2, cour de récréation, champ.

## Protocole en cas de symptômes

- L'élève sera isolé avec un masque dans la salle des maîtres sous surveillance d'un adulte dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les gestes barrière seront respectés. En cas de doute, l'équipe contactera un personnel de santé de l'éducation nationale.
- Appel sans délai des parents qui s'engagent à venir chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Les parents consultent leur médecin traitant qui décidera des modalités de dépistage le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolé l'enfant après un temps de latence de quelques heures.
- Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme COVID-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

### En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la municipalité.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48 heures qui précèdent son isolement.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'école.
- Les personnels psychologue et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

# Le retour à l'école de mon enfant

**Nous vous demandons de mettre dans le cartable ou le sac à dos de votre enfant :**

- **une boîte de mouchoirs en papier marquée au nom de votre enfant**
- **une bouteille d'eau ou une gourde marquée au nom de votre enfant**
- **du change dans un sac plastique**
- **un repas froid (les repas ne seront pas mis au réfrigérateur)**

## Organisation des accueils

- Les arrivées et les départs de l'école se feront de façon dissociée afin de respecter les mesures sanitaires, d'organiser les circulations et les flux.
- Les parents doivent porter un masque et tenir continuellement la main de leur enfant.
- Les déposes et les reprises se font à 1 mètre des portes d'entrée. Les parents ne rentrent pas dans les locaux de l'école.

### Garderie :

- accueil échelonné le matin de 7h à 8h50
- départ échelonné le soir de 16h30 à 18h30
- dans la salle de garderie aménagée pour respecter les mesures sanitaires
- sous la surveillance de 2 adultes matin et soir
- 1 seul parent et son enfant accèdent à la garderie par le plan incliné de l'accès handicapé, il ne doit pas y avoir de croisement
- les autres familles attendent en respectant les distances et le marquage au sol

### Elèves accueillis dans la classe de Mme Godineau-Trannoy :

- l'entrée et la sortie se font par le portail de l'école côté mairie
- le portail sera ouvert :
  - de 8h50 à 9h05 le matin
  - de 12h à 12h10 le midi
  - de 13h20 à 13h30 en début d'après-midi
  - de 16h30 à 16h 45 le soir
- respecter les sens de circulation, la distanciation et les marquages au sol
- 1 seule famille à la fois accède à la terrasse pour déposer son enfant, il ne doit pas y avoir de croisement

### Elèves accueillis dans la classe de Mme Raoul :

- l'entrée et la sortie se feront par le chemin piétonnier et le portail côté champ
- le portail sera ouvert :
  - de 8h50 à 9h05 le matin
  - de 12h à 12h10 le midi
  - de 13h20 à 13h30 en début d'après-midi
  - de 16h30 à 16h 45 le soir
- respecter les sens de circulation, la distanciation et les marquages au sol

### Organisation des repas à l'école :

- dans la salle de cantine aménagée pour respecter les mesures sanitaires
- capacité d'accueil de 12 enfants sous la surveillance de 3 adultes
- un lavage des mains doit être réalisé avant et après le repas
- le repas froid est apporté par les élèves les deux premières semaines

# MEMO ET BONNES PRATIQUES A DESTINATION DES PARENTS



- J'explique les **gestes barrière** à mon enfant et je lui apprends à se laver les mains correctement.  
<https://youtu.be/zz3QE46YZ9c>
  - Je lui fournis une **boîte de mouchoirs en papier**.
  - Je m'engage à prendre la **température** de mon enfant avant chaque départ pour l'école (la température ne doit pas dépasser 37,8°C).
  - Je reste **joignable** toute la journée au cas où mon enfant présenterait des symptômes. Dans ce cas, je viens le chercher au plus vite.
  - Je respecte strictement les **horaires** indiqués par l'école.
- **Lorsque je dépose mon enfant à l'école :**
    - Je porte un masque.
    - Je dépose mon enfant au point d'accueil indiqué.
    - Je ne pénètre pas dans les locaux scolaires.
    - Je respecte les règles de distanciation sociale et je les fais respecter à mon enfant aux abords de l'école.
    - Je tiens mon enfant par la main.
  - Je respecte exactement les **mêmes règles lorsque je récupère mon enfant**.
  - **Je préviens l'école** si mon enfant ou un membre de la famille présente des symptômes ou si nous avons été en contact avec une personne porteuse du virus et j'attends un délais de 15 jours avant de revenir à l'école.